



CONSEIL MUNICIPAL GREZOLLES

Séance du samedi 23 mai 2026

9h00

PROCES VERBAL

Projet

Présents :

AYNES Louis, CLEMENT Françoise, DOITRAND Virginie, HUBEAU Franck, JABBOUR Jacqueline, MOREAU Olivier, PEURIERE Stéphanie, PEYRTON Aurélie

Pouvoirs : Michel CLEMENT a donné pouvoir à Françoise CLEMENT

Saphirou OSSENI a donné pouvoir à Franck HUBEAU

Clémence RENARD a donné pouvoir à Olivier MOREAU

Absents : 0

Votants : 11 (dont 3 pouvoirs)

Majorité absolue : 6

Secrétaire de séance : Olivier MOREAU

Liste des documents adressés avant le conseil aux conseillers municipaux :

- PV réunion du Conseil Municipal en date du 24/04/2026
- Le déroulé (non contractuel)
- Commissions intercommunales
- Présentation RHN42
- Questions réponses projet agrivoltaïque + réponses aux questions
- Présentation du projet « Liens de Nature » + cahier des charges

1. Lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 24 avril 2026

Madame le Maire relit le projet de procès-verbal établi suite à la réunion des membres du conseil municipal en date du 24 avril 2026. Ce projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers municipaux soit par mail, joint à la nouvelle convocation, soit sous format papier.

Les conseillers municipaux déclarent valider ce projet à l'unanimité (11 voix pour).

Le PV validé est co-signé par Madame le Maire et le secrétaire de séance du 24 avril 2026 : Stéphanie PEURIERE.

2. Formalités, administratif

2.1. Locatif

T2 gauche, 66 rue de la Cure : Proposition de location : Monsieur GAURET et Madame CHOSSON, à partir de début juillet 2026

→ **Après débat, les conseillers municipaux valident à l'unanimité cette candidature.**

T4, 12 impasse de l'ancienne poste :

Proposition de location à Monsieur David GAURET et à Madame Corinne GONSARD à partir du 1^{er} juillet 2026.

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité cette candidature.**

Café de Grézolles :

Proposition de location à Monsieur David GAURET et à Madame Corinne GONSARD à partir du 1^{er} juin 2026 pour une ouverture prévue à partir du 15 juin 2026

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité cette candidature.**

2.2. Dépôt demande de PC (Permis de Construire) (pour information)

François GARRIVIER a reçu un avis favorable de l'Etat pour la construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques.

2.3. Délégations données au Maire par le Conseil Municipal

Deux observations par rapport au texte proposé lors du Conseil Municipal du 24 avril 2026 par les services du contrôle de légalité.

Proposition de modifications :

1. Exercer, en application de l'article L.214-1-1 du code de l'urbanisme, au nom de la commune de Grézolles, le droit de préemption pour les zones U et AU définies par le PLU dans le cadre de la délibération en date du 14 février 2018.

2. Supprimer la délégation « procéder au recrutement d'agents non titulaires en remplacement ou en renfort pour une durée maximale de 12 mois »

En effet il revient au maire « de droit » de procéder aux différents recrutements, en tant que chef de l'administration communale.

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité ces deux modifications.**

2.4. Commission des impôts directs : nouvelle proposition de liste

Pour la séance du conseil municipal du 24 avril 2026, une liste de 12 commissaires avait été validée (6 titulaires et 6 suppléants).

Toutefois, les commissaires ainsi que leurs suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en NOMBRE DOUBLE (24 noms).

Cette validation prend en compte l'imposition à la Taxe Foncière, à la Taxe d'Habitation et à la Cotisation Foncière des entreprises.

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité la nouvelle liste proposée, étoffée de 12 noms supplémentaires.**

2.5. Commissions de contrôle des listes électorales

Dans chaque commune, et conformément à l'article R.7 du Code électoral, modifié par le décret n°202668 du 8 janvier 2026, les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont nommés par arrêté du Préfet pour une durée de 6 ans.

Proposition :

Elus :

- 1 conseiller municipal titulaire : Virginie DOITRAND
- 1 conseiller municipal suppléant : Stéphanie PEURIERE

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité ces deux propositions.**

Proposition à l'Etat :

- 1 délégué de l'administration : Jacques DUGENETET
- 1 suppléant pour ce délégué : Audrey PEURIERE
- 1 délégué du Tribunal Judiciaire : Maritchu CLEMENT
- 1 suppléant pour ce délégué : Françoise ROCHE

→ **Après débat, les conseillers municipaux valident à l'unanimité ces deux propositions.**

2.6. Formalités concernant la parcelle B899 située au Grand Essart à Grézolles

Un acte administratif concernant la vente de la parcelle B899, d'une superficie de 11 m2 à la commune de Grézolles doit être modifié.

Pour rappel, motif de l'achat : Cette parcelle permet un accès aux réseaux et il semble important de la laisser en domaine public.

→ **Après débat, les conseillers municipaux délibèrent et valident à l'unanimité la publication de cet acte auprès du SPF (Centre de Publication Foncière)**

Ils donnent autorisation à Madame le Maire pour :

-rédiger l'acte administratif correspondant à la vente de la parcelle B899 à la commune de Grézolles pour le montant de 1€

-publier cet acte auprès du SPF.

3. Travaux

3.1. Travaux Plassottes :

Le devis pour la reprise du Chemin des Plassottes a été validé auprès de l'entreprise SITERRE.

Monsieur Michel CLEMENT sera en charge du suivi des travaux.

3.2. Sécurisation de l'entrée du village

Un projet de sécurisation de l'entrée du village côté Saint-Germain Laval, plus précisément aux abords de l'usine DOITRAND sera étudié.

- Directeur : Mathieu MOURAGNE
- Secrétaire : Béatrice BESSENAY
Techniciens : Louis BOURGEOIS et Xavier DEJOB
SAUR Eau Potable : Judicaël WYWIAL
SAUR ANC : Sébastien BERLIAT
3 vice-Présidents : FINANCES : Jean-Michel FOREST (adjoint à Bully)
ASSAINISSEMENT : Ingrid MEUNIER (Maire de CHAMPOLY)
EAU POTABLE : Rémi DIAT
Bureau : Alain GOFFOZ (maire de St Martin la Sauveté et président de la CCVAI)
Laurène ROUX (maire de Chausseterre)
Emmanuel BARLERIN (maire de St Just en Chevalet)

5.3. Commissions communales

Finances : groupe Etude d'Opportunité pour demande de subvention AuRA :
Clémence RENARD, Aurélie PEYRTON, Françoise CLEMENT, Franck HUBEAU,
Virginie DOITRAND, Olivier MOREAU
→ réunion le samedi 13 juin à 8h30

Groupe « étude document économiste » : Olivier MOREAU, Franck HUBEAU,
Françoise CLEMENT, Virgine DOITRAND
→ réunion le samedi 6 juin à 8h30

Communication : Bulletin municipal : Mise en place par Virginie DOITRAND
Panneaupocket / Facebook : Jacky JABBOUR

Ecole : Un Compte-rendu de la réunion du mercredi 20 avril sera transmis à Aurélie
PEYRTON et Virginie Doitrand
Conseil d'Ecole le 12 juin 2026 à Grézolles : Virginie DOITRAND sera présente

Urbanisme : aménagement du secteur du château : dossier transmis à Virginie
DOITRAND pour une étude plus globale

Voirie Communale + chemins VTT : appel à volontaires ?

Bâtiments communaux : maintenances installations électriques : consultation en cours
par Franck HUBEAU

5.4. Quelques dates

Prochain conseil municipal : Samedi 27 juin à 9h
Fête de l'école : vendredi 26 juin à St Julien d'Oddes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.